

PRIX AUX FAMILLES
NOMBREUSES 2013
DE LA FONDATION PIERRE MONNIER

DELIBERATION

Le 05 janvier 2014, à 10 heures 30, la Commission de Répartition du Prix aux Familles Nombreuses de la Fondation Pierre MONNIER, s'est réunie en Mairie de POUZY-MESANGY sous la présidence de Monsieur Nicolas THOLLET, Maire, Conseiller Général, représentant Monsieur le Préfet de l'ALLIER, excusé.

Etaient présents :

Monsieur Nicolas THOLLET, Maire, Conseiller Général,

Messieurs Alain VIRLOGEUX et Steve BOIRAT, Adjoints,

Monsieur Pierre MONNIER et Madame Marie THURET, représentant les familles MONNIER et THURET.

Après en avoir délibéré, la Commission décide d'attribuer un Premier Prix ex aequo aux familles FAYOLLE / POLITANO de POUZY-MESANGY (3 enfants) et HENRIQUE / HORNBERGER du VEURDRE (3 enfants).

Les familles MONNIER-THURET ayant fait un don exceptionnel de 600 €, le prix est également réparti comme suit :

Famille FAYOLLE / POLITANO

200,00 €

Famille HENRIQUE / HORNBERGER

200,00 €

200,00 € sont reportés en réserve dans la trésorerie du budget communal.

Acte rendu exécutoire
après dépôt en Préfecture
le

Pour extrait conforme.

Nicolas THOLLET,
Maire